

Emploi Travail

Baisse des embauches
au 1er semestre 2025
Page 2

Représentativité

L'U2P améliore sa
représentativité sur le
champ des travailleurs
indépendants
Page 2

Dialogue social

L'U2P répond aux
invitations à négocier
du Premier ministre
Page 3

Événement

Tous aux Rencontres
2025 !
Page 3

U2P

Les Brèves, l'Agenda
Page 4

@U2P_france

U2P - Union des entreprises de proximité

U2P_france

U2P

Abonnez-vous aux
actualités de l'U2P sur [u2p-
france.fr](https://u2p-france.fr), rubrique « Recevez
l'actualité de l'U2P »

Vote de confiance : Michel Picon appelle les parlementaires à la raison

A peine le Premier ministre avait-il fini sa conférence de presse que de toutes parts les oppositions politiques ont rejeté sa démarche et ont refusé de lui accorder la confiance lors du vote qui se déroulera le 8 septembre prochain.

Le sujet de la consultation n'est pourtant pas particulièrement polémique : il s'agit de reconnaître la gravité de la situation des finances publiques et de l'endettement de la France d'une part et d'agir en urgence pour contrecarrer cette dégradation d'autre part, notamment à travers un plan d'économies de 44 milliards d'euros dont les modalités resteront discutables. Face à cet empressement à faire tomber le gouvernement Bayrou et à plonger le pays une nouvelle fois dans l'inconnue, en réaction aussi à l'appel à bloquer le pays le 10 septembre, le Président de l'U2P n'a pas manqué de faire part d'une certaine forme de ras le bol des chefs d'entreprise. De fait, alors qu'on a compté 66.000 défaillances d'entreprises en 2024 dont une majorité d'entreprises de moins de 10 salariés, et tandis que l'institut Altares prévoit la même tendance en 2025, la pire perspective pour les semaines à venir serait celle d'un arrêt brutal de l'action gouvernementale et de l'activité parlementaire et celle d'une majorité introuvable pour adopter le projet de budget pour 2026. L'incertitude est mère de tous les vices en



© Cocktail santé - Michel Picon, Président de l'U2P

économie, l'absence de visibilité pour les entreprises et pour les Français se traduisant inexorablement par une consommation réduite, par un gel des investissements et des embauches et au total par une contraction de l'activité économique. « On n'a pas besoin de ça ! » s'est exclamé le Président de l'U2P dans Le Parisien du 27 août repris par ailleurs sur de nombreux plateaux télévisés. Confirmant que l'U2P ne partage pas chacune des mesures du plan gouvernemental pour économiser 44 milliards d'euros, et notamment pas la suppression de deux jours fériés, il n'a pourtant pas hésité à dénoncer l'attitude de certains opposants qui songent davantage à leur propre avenir qu'à

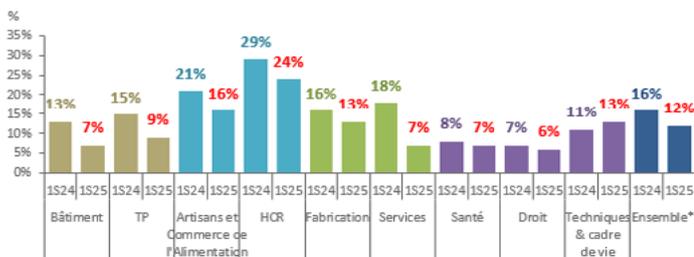
l'avenir du pays et a lancé un appel général à la raison en direction des parlementaires : « *les entreprises ont besoin d'hommes et de femmes politiques qui trouvent des accords malgré leurs divergences.* » Dans un contexte où les artisans, commerçants et professions libérales peinent déjà à faire face à la baisse de la demande, il serait irresponsable d'ajouter à leurs difficultés un blocage institutionnel. L'heure n'est pas à l'affrontement stérile, mais à la construction collective de solutions concrètes. Les parlementaires sont appelés à faire preuve de courage et de sens des responsabilités, plutôt que d'alimenter l'instabilité au détriment de l'intérêt général. ●

Baisse des embauches au 1er semestre 2025

Selon une enquête Xerfi Specific* portant sur l'emploi, seules 12 % des entreprises de proximité ont procédé à des embauches entre janvier et juin 2025, contre 16 % à la même période en 2024.

Entreprises ayant embauché au cours du premier semestre 2025
Pour les entreprises qui ont au moins un salarié

12%



Cette baisse traduit la prudence des dirigeants, confrontés à une conjoncture incertaine et à une consommation des ménages toujours atone. De fait, le volume d'activité des entreprises de proximité est orienté à la baisse depuis 2023. Les plus

petites entreprises accusant les plus grandes difficultés. Si le nombre moyen de salariés embauchés reste stable (1,6), l'ampleur du recul est significative dans presque tous les secteurs, notamment dans l'artisanat des services (7 % d'embauches, -11 points), le

bâtiment et travaux publics (7 % et 9 %, -6 points chacun). Les professions libérales de la santé et du droit subissent quant à elles un moindre recul des embauches (-1 point pour chaque). Seules les professions libérales techniques et du cadre de vie échappent à cette tendance, avec une légère progression (13 %, +2 points). Les intentions d'embauche pour le second semestre tombent à 5 %, contre 8 % un an plus tôt, confirmant un climat général marqué par la prudence et l'attentisme. Malgré ce tableau morose, certains signaux positifs émergent. Le contrat à durée indéterminée (CDI) progresse, représentant 61 % des embauches (+4 points). Le

recours au temps partiel est en nette diminution (14 %, -4 points), notamment dans les professions de la santé et du droit. Par ailleurs, les difficultés de recrutement diminuent (18 % contre 27 %), bien qu'elles restent marquées dans le bâtiment (32 %), la fabrication (27 %) et les travaux publics (26 %), principalement en raison de l'absence de candidatures ou de profils qualifiés.

*Enquête réalisée en juillet 2025 par Xerfi Specific pour le compte de l'U2P, auprès de 7675 chefs d'entreprise issus des secteurs représentés par l'U2P.

Pour accéder à l'enquête: <https://shorturl.at/6z4XR>

L'U2P améliore sa représentativité sur le champ des travailleurs indépendants

Les résultats étaient attendus depuis plusieurs semaines, ils sont tombés le 27 août dernier. La Direction de la sécurité sociale a présenté ce jour-là les résultats définitifs de la mesure de la représentativité des organisations de travailleurs indépendants.

Ces résultats qui vaudront pour les quatre années à venir, font apparaître une progression du nombre de travailleurs indépendants relevant de l'U2P. Ainsi les travailleurs indépendants comptabilisés au titre de l'U2P

se sont élevés à 156.584 en 2025 contre 140.165 en 2021, soit un gain de près de trois points. En rassemblant 42,4 % des travailleurs indépendants et conformément à son slogan « Fiers d'être indépendants », l'U2P est la pre-

mière organisation représentative des travailleurs indépendants, largement devant la CPME (27,8 %), la FNAE (16,4 %) et la CNPL (12 %). A l'exception du Medef qui n'a recueilli que 1,1 % du nombre total d'adhérents, les quatre autres organisations qui dépassent le seuil de 8% vont pouvoir désigner des représentants au sein du CPSTI, le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants. Rappelons que celui-ci a été créé dans le cadre de la réforme du RSI et de l'intégration de la gestion des travailleurs indépendants au régime général. A l'échelle nationale comme en région, les

membres du CPSTI sont des travailleurs indépendants. Au vu des résultats de la représentativité, l'U2P disposera au sein du CPSTI et des CPSTI régionaux, de 10 sièges (+1) sur 22, contre 6 pour la CPME (-1), 3 pour la FNAE (-1) et 3 pour la CNPL (+1). L'objectif de l'U2P restera à l'avenir de recueillir la majorité au sein du CPSTI. Pour en savoir plus sur le CPSTI: <https://secu-independants.fr/decouvrir-le-cpsti>. Enfin, trois organisations désigneront chacune un représentant des travailleurs indépendants dans les caisses du régime général de sécurité sociale (recouvrement et famille) : l'U2P, la CPME et la FNAE. ●

Fiers
d'être entrepreneurs
& indépendants

U2P
union
des entreprises
de proximité

L'U2P répond aux invitations à négocier du Premier ministre

Dès le 22 juillet la ministre du Travail confirmait au Président de l'U2P les trois thèmes faisant l'objet d'une invitation à négocier de la part du Premier ministre : une nouvelle réforme de l'assurance chômage, la suppression de deux jours fériés par an, et un chantier relatif à la modernisation du marché du travail.



A l'issue d'une réunion exceptionnelle du Conseil exécutif de l'U2P, Michel Picon a pu répondre sur ces trois axes. Il a ainsi confirmé le souhait de l'U2P de participer à une nouvelle négociation sur l'assurance chômage

afin de poursuivre les efforts tendant à accélérer les reprises d'emploi, étant précisé que les jeunes, les primo entrants, les plus de 55 ans et les saisonniers devraient être écartés des mesures de restriction de l'accès à

l'assurance chômage. L'U2P a en outre rappelé que les discussions concernant le dispositif de bonus/malus applicables aux contrats courts ne devraient pas entrer dans la négociation sur l'assurance-chômage, les partenaires sociaux ayant mis ce sujet à l'ordre du jour de leur agenda social autonome. Que ce soit en réponse au gouvernement ou directement dans les médias, Michel Picon s'est en revanche opposé à une négociation sur la suppression de deux jours fériés pour un gain budgétaire de 4,2 milliards d'euros dès 2026. Deux arguments pour cela, la

dénonciation de nouveaux prélèvements infligés aux entreprises qui sont déjà dans une situation financière difficile, sans certitude que le surplus de travail permettra d'assumer ces nouvelles charges, et les importantes pertes d'activité prévisibles sur toutes les activités liées au tourisme, à l'hôtellerie et la restauration. Enfin, s'agissant d'une réforme du marché du travail, l'U2P a donné son accord pour participer à une négociation dont l'objectif sera notamment de renforcer la prise en compte de la place des TPE dans les négociations. ●

Tous aux Rencontres 2025 !

Alors qu'une grande incertitude règne sur les intervenants qui seront présents aux Rencontres de l'U2P compte tenu du risque de rejet de la confiance au gouvernement Bayrou le 8 septembre, plus que jamais il est important qu'un large public se rende le 25 septembre au Trianon à Paris.



**50 ANS
POUR
S'AFFIRMER
L'AVENIR
POUR
S'IMPOSER**

LES RENCONTRES
U2P
25 SEPTEMBRE 2025
LE TRIANON • PARIS 18^{EME}

**LES
INSCRIPTIONS
SONT
OUVERTES !**

Sous le titre « 50 ans pour s'affirmer, l'avenir pour s'imposer » il s'agira à la fois de célébrer un demi-siècle de syndicalisme patronal au service des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux, de peser dans l'actualité gouvernementale, parlementaire et budgétaire immédiate et d'engager les

chantiers qui permettront dans le futur d'imposer durablement les priorités des petites entreprises dans les grandes orientations économiques et sociales de la France. Côté gouvernemental, l'actuel Premier ministre François Bayrou, ainsi que les ministres de l'Economie et des Finances Eric Lombard, du

Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles Catherine Vautrin, du Travail Astrid Panosyan-Bouvet et de l'Artisanat et du Commerce Véronique Louwagie, ont annoncé leur venue, sachant que le vote du 8 septembre en décidera peut-être autrement. Quelle que soit l'issue politique, la mobilisation du

terrain est essentielle pour faire entendre la voix des entreprises de proximité. Ne manquez pas ce rendez-vous stratégique pour l'avenir de nos professions ! En tout état de cause, si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous en ligne : <https://rencontres-u2p.fr/>. ●



Les Brèves

Report des élections CMA, Chambres de métiers et de l'artisanat, et CCI, Chambres de commerce et d'industrie. C'était un secret de polichinelle mais cette fois l'information est officielle. La ministre chargée du Commerce, de l'Artisanat, des PME et de l'économie sociale et solidaire, Véronique Louwagie, a fait part de la décision du gouvernement de reporter d'un an les élections aux CMA et aux CCI initialement prévues en octobre 2026, répondant ainsi aux demandes formulées à la fois par l'U2P et par le Président de CMA France, Joël Fourny. Les raisons invoquées par la ministre déléguée tiennent à la nécessité d'améliorer la fiabilité des données du registre national des entreprises, indispensable pour l'établissement des listes électorales, et d'adapter la nouvelle nomenclature d'activités françaises à la réglementation européenne d'ici le 1er janvier 2027. De son côté l'U2P a engagé une réflexion relative aux missions à venir des CMA et des CCI et à la rationalisation du système électoral.

Hommage. Paul Letertre est décédé le 15 août dernier à l'âge de 96 ans. Il restera comme une figure marquante du syndicalisme artisanal, comme l'un de ceux qui ont largement contribué à consolider la CAPEB d'une part et l'UPA devenue U2P d'autre part. Il a en effet présidé l'UPA à deux reprises, de 1983 à 1985 puis de 1992 à 1995, laissant le souvenir d'un homme droit, attaché à la famille et à l'entreprise, et infatigablement soucieux d'imposer les priorités des petites entreprises dans le paysage économique et social. C'est sous sa présidence notamment, en 1983, que l'UPA a été reconnue en tant qu'organisation patronale représentative.

Revaloriser le travail. Le projet de l'U2P d'engager un big bang permettant de mieux rémunérer le travail en trouvant de nouvelles sources de financement de notre protection sociale a déjà reçu un large écho de la part des médias et a fait son chemin auprès des responsables politiques. Il était néanmoins utile de rénover le document de présentation de ce projet ambitieux en vue de le porter durablement, y compris dans le cadre des prochaines échéances électorales. C'est chose faite depuis juillet dernier. Vous pouvez commander un exemplaire du livret « Refonder la société française sur le travail » en adressant un e-mail à



pwicky@u2p-france.fr ou le consulter en ligne : <https://u2p-france.fr/articles/livret-refonder-la-societe-sur-le-travail>.

« Mais non ! ». Le Président de l'U2P s'est appuyé sur ce chiffre pour alerter sur la menace que ferait peser sur le pays un blocage politique majeur au-delà du 8 septembre : 31.260 chefs d'entreprise ont cessé leur activité et perdu leur emploi au 1er semestre 2025 selon une enquête d'Altarex pour la GSC. La plupart d'entre eux n'avaient prévu aucun filet de sécurité financière. Logiquement, l'U2P qui est membre de la Garantie sociale des chefs d'entreprise - GSC, soutient la campagne radio titrée « Mais non ! », diffusée sur Europe 1, RMC et BFM Business et qui tend à encourager les chefs d'entreprise à se doter d'une assurance perte d'emploi. La campagne est disponible via le lien suivant : <https://shorturl.at/tjM22> ●



via le lien suivant : <https://shorturl.at/tjM22> ●

Sur les réseaux sociaux

"Les responsables politiques doivent retrouver la raison, travailler ensemble et trouver des dénominateurs communs."

@PiconMichel, président de l'U2P, sur BFM TV.

@U2P_france — X (ex-Twitter) — 27 août 2025

L'Agenda

21 juillet

Participation du Président de l'U2P, Michel Picon, au 3ème Conseil des Entreprises, initié par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Eric Lombard.

Entretien de Michel Picon avec la ministre chargée des Comptes publics, Amélie de Montchalin.

22 juillet

Entretien du Président, Michel Picon, des Vice-Présidents de l'U2P, Jean Christophe Repon et Christophe Sans, avec la ministre du Travail, Astrid Panosyan-Bouvet, au sujet des négociations assurance chômage et emploi travail.

24 juillet

Réunion du Conseil exécutif.

28 juillet

Entretien du Président, Michel Picon, avec Pierre Pribile, Directeur de la sécurité sociale, sur le Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026.

30 juillet

Participation du Président, Michel Picon, à une réunion sur les droits de douanes organisée par le ministre Éric Lombard, en présence d'Amélie de Montchalin, Marc Ferracci, Véronique Louwagie, Nathalie Delattre, Laurent Saint-Martin.

29 août

Intervention du Président, Michel Picon, à la table ronde "Réinventer la transmission" dans le cadre de la journée des Universités d'Été de l'Économie de Demain, l'événement de rentrée des dirigeants visionnaires.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 1 septembre 2025

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Michel Picon | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage